



## **Consultation publique**

Projet de règlement P-06-039-1

### **Transformation d'une partie de l'immeuble « Le Nordelec » à des fins d'habitation et de commerce et construction d'immeubles à des fins résidentielles et commerciales sur les terrains adjacents**

Le conseil municipal, lors de son assemblée du 21 novembre 2011, a adopté le projet de règlement P-06-039-1 intitulé « Règlement modifiant le règlement autorisant la transformation d'une partie de l'immeuble Le Nordelec situé au 1751, rue Richardson à des fins d'habitation et de commerce et la construction d'immeubles à des fins résidentielles et commerciales sur les terrains adjacents portant les numéros 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835(06-039) ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rendra accessible la documentation pertinente.

#### ***OBJET DE LA CONSULTATION***

#### **Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal**

Le projet de règlement P-06-039-1 modifie les dispositions du Règlement 06-039 principalement en regard au phasage, au délai de réalisation, à la superficie maximale d'un commerce ainsi qu'à l'emplacement des unités de stationnement et des logements. Ce règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

## **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Direction du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414, et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

## **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le 31 janvier 2012  
Sous-sol de l'Église Saint-Charles  
2115, rue Centre  
19 h

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur les projets débutera au même endroit le 21 février, à 19 h.

La date limite pour s'inscrire ou pour déposer un mémoire est le 16 février.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 13 janvier 2012

Le greffier de la Ville de Montréal  
M<sup>e</sup> Yves Saindon